

Après avoir été alerté il y a deux ans par des salariés de la maison de retraite Maréchal Leclerc à St Lys sur de possibles entorses au code du travail et à la convention collective, le syndicat SUD a mis en place une section syndicale et des déléguées du personnel ont été élues. Notre intervention a très rapidement permis de nous rendre compte que le directeur de l'établissement prenait des libertés avec le code du travail, la convention collective et un personnel exclusivement féminin terrorisé !!!

Pas d'emploi du temps individuel dûment établi, accidents du travail non déclarés, plaintes pour harcèlement, pressions et menaces, personnels non qualifiés, retenues sur salaire non justifiées qualifications de salariés non reconnues, calcul de l'ancienneté aléatoire, propos déplacés convention collective approximative, bulletins de salaires ne correspondant pas au contrat initial, décomptes de la caisse de prévoyance incompréhensibles, distribution de médicaments par des personnels non qualifiés... N'ayant pu obtenir gain de cause sur la plupart de ces questions en DP, les salariés et le syndicat ont saisi l'inspection du travail qui, devant tous ces éléments, s'est déplacée à deux reprises en 6 mois, sans avoir plus d'explication, en particulier sur la constitution des bulletins de salaire. Une visite est encore prévue en juillet. Nous avons pris contact avec un avocat qui confirme de nombreuses irrégularités entraînant la saisine du tribunal prud'hommes, à qui le directeur a déjà eu affaire.

Nous avons constaté qu'au niveau des soins et de la sécurité apportés aux personnes âgées, les défaillances étaient nombreuses, les mettant en danger : matériel usé et défectueux non remplacé, personnel de nuit non qualifié, prescriptions non conformes... Ces éléments nous ont amené à contacter d'urgence le médecin inspecteur de l'Agence Régionale de Santé qui s'est déplacé avec ses services afin de mener une enquête. Certains éléments confinent à la maltraitance, conséquence d'un management déplorable !!!

Nous allons de surprise en surprise en nous intéressant aux comptes de l'établissement. De nombreux éléments nous ont alerté et nous avons contacté l'organisme de tutelle (Conseil Général) qui sur la base d'éléments comptables flous a également diligenté une enquête. De nombreux points restent obscurs dans la comptabilité de cet établissement : augmentation du budget alimentaire de 26% en un an ! salaire du directeur en constante augmentation !! gestion des heures supplémentaires ! doutes sur l'utilisation du budget travaux prévu pour l'établissement consacré en fait au logement de fonction ! doutes sur le financement de voyages personnels!!! primes «à la tête du client» ...

Nous avons essayé de nous rapprocher du conseil d'administration de l'établissement pour avoir des éléments, mais nous n'avons pas eu de réponse et avons appris que le commissaire aux comptes ainsi que ceux qui ont voulu y voir clair avaient été exclu du CA.

Les services de la mairie de St lys sont dans l'impossibilité d'entrer en contact avec le directeur.

Aujourd'hui nous pouvons affirmer que de très curieuses pratiques ont cours dans cet établissement, tant du côté de la gestion du personnel que de la gestion financière, que de la sécurité qui est due aux résidents et ce, depuis de nombreuses années.

Nous sommes dans l'attente des résultats des enquêtes de l'inspection du travail, des ARS, du Conseil Général dont le président a été informé de la situation et qui certainement apporterons d'autres révélations. Devant de tels abus, de telles pratiques patronales, de tels dysfonctionnements mettant en danger à la fois les salariés mais aussi les résidents :

**SUD SANTE SOCIAUX alerte et réclame la démission du directeur et du conseil d'administration avant que la situation ne devienne plus dramatique. Nous demandons à ce que les salariés soient rétablis dans leurs droits, que toute la lumière soit faite sur la gestion. SUD appelle à un rassemblement et à une conférence de presse afin de soutenir les personnels dans leur combat dans le but d'alerter l'opinion publique, la municipalité, les familles et les tutelles concernées.**

**vendredi 6 juillet à partir de 11h devant l'établissement  
774 route de Lamasquère à St Lys.**